



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 23 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Depuis le 30 septembre 2017, les gestionnaires d'ERP doivent mettre à disposition du public un document, appelé **registre public d'accessibilité**, afin de communiquer sur le niveau d'accessibilité des prestations proposées par leur établissement.

Toutes les informations nécessaires à la constitution de ce registre sont sur le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire à partir du lien suivant :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr> - rubrique « politiques publiques » - Accessibilité

Par ailleurs, et pour mémoire, la loi du 5 août 2015 avait fixé l'échéance du 27 septembre 2015 pour le dépôt d'Agendas d'accessibilité programmés (Ad'Ap) et la mise en œuvre de travaux d'accessibilité. L'échéance est aujourd'hui dépassée. Pour autant, la mise en accessibilité des ERP demeure une priorité et une obligation réglementaire. C'est pourquoi, le dépôt des dossiers d'Ad'Ap et des attestations de conformité par les propriétaires ou exploitants d'ERP doit se poursuivre dans les meilleurs délais.

L'instruction des dossiers relatifs à l'accessibilité est assurée exclusivement par les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT - Bourran 9 rue de Bruxelles – BP 3370 – 12033 RODEZ Cedex 9). Ces derniers sont à votre disposition pour toute information sur ce sujet.

Contacts : 05.65.75.49.79 ou 05.65.75.78.30 ou 05.65.75.48.57.

Des démarchages abusifs (par téléphone ou par courrier) ont été constatés et signalés à plusieurs reprises. En cas de doute, il est recommandé de les dénoncer auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) du département de l'Aveyron.

Contact : 05.65.73.52.00 ou 05.65.73.52.60 (service Consommation Concurrence et Répression des Fraudes - CCRF)

Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30

